



«SUR FOND ROUGE LA CROIX BLANCHE»

L'HYMNE NATIONAL SUISSE DES VALEURS



«CROCE BIANCA: UNITÀ»

L'INNO NAZIONALE SVIZZERA DEI VALORI



«WEISSES KREUZ AUF ROTEM GRUND»

DIE SCHWEIZER NATIONALHYMNE DER WERTE



«SIN FUND COTSCHEN INA CRUSCH»

L'IMNI NAZIUNAL SVIZRA DA VALURS

Les raisons en faveur d'un nouveau texte pour l'hymne national

1

L'hymne national doit refléter les valeurs fondamentales et traditionnelles de notre pays. Ces valeurs sont résumées par le préambule de la Constitution fédérale: liberté, indépendance, équité, paix, ouverture au monde et assistance portée aux plus faibles.

2

Dans toutes les régions géographiques et linguistiques de notre pays, les jeunes et les moins jeunes, les femmes et les hommes, les personnes religieuses et celles défendant des opinions divergentes, doivent pouvoir s'identifier aux paroles de l'hymne national.

3

L'hymne national doit être facile à apprendre et à comprendre.

4

L'hymne national doit être constitué d'une seule strophe résumant les valeurs essentielles de notre pays.



«Sur fond rouge la croix blanche»

Musical score for the Swiss national anthem. The score is written for Soprano, Alto, Tenor, and Bass. The lyrics are in French. The score includes the following lyrics:

Sur fond rouge... la croix blanche, sym-bole de notre al-li-ance,
 signe de paix et d'in-dé-pen-dan-ce. Ouv-rons no-tre cœur... à...
 l'é-qui-té et res-pec-tons nos... di-versi-tés.
 A cha-cun la li-ber-té dans la so-li-da-ri-té. No-tre dra-peau
 suisse dé-plo-yé, sym-bo-le de paix et de li-ber-té.

M. Albertik Zeywig, T. Werner Widmer, © Chlymme, www.chlymme.ch, 2015

*Sur fond rouge la croix blanche,
 symbole de notre alliance,
 signe de paix et d'indépendance.
 Ouvrons notre cœur à l'équité
 et respectons nos diversités.
 A chacun la liberté
 dans la solidarité.
 Notre drapeau suisse déployé,
 symbole de paix et de liberté.*



Chanter les valeurs suisses dans l'hymne

En 2014, la SSUP a lancé un concours artistique afin que soit créé un nouveau texte pour l'hymne national. Les nouvelles paroles devaient s'appuyer sur le préambule de la Constitution fédérale suisse de 1999. Les valeurs traditionnelles citées par ce préambule constituent pour ainsi dire les lignes directrices de la Suisse actuelle: démocratie, diversité, liberté, paix, solidarité, indépendance ainsi que responsabilité envers l'environnement, les socialement faibles et les générations futures. Ce concours a permis de recueillir 208 contributions. Le jury spécialisé et 24 000 votants en ligne ont désigné comme gagnante du concours la contribution de Werner Widmer, économiste de la santé vivant près de Zurich. Werner Widmer a conservé pour «Sur fond rouge la croix blanche» la mélodie de l'hymne actuel composée par Alberik Zwyszig. Ce nouveau texte a été traduit dans les quatre langues nationales. En outre, il a été créé une version appelée «strophe suisse», laquelle réunit les quatre langues nationales officielles. Depuis fin 2015, ces paroles et partitions sont diffusées à travers le pays. Lorsqu'elles auront atteint un niveau de popularité suffisant parmi la population, elles seront soumises au Parlement et au peuple votant en vue d'être entérinées comme le nouvel hymne national du pays.

.....

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites

FRA www.hymnenational.ch
DE www.nationalhymne.ch
ITA www.innonazionale.ch

Informations sur le projet CHymne et contact

Société suisse d'utilité publique (SSUP)
Schaffhauserstrasse 7, Postfach, 8042 Zurich

Questions fréquemment posées

1

Après seulement 35 ans, est-il indiqué de changer d'hymne encore une fois? Le texte original du «Cantique suisse» de Leonhard Widmer a été rédigé en 1841. Il a été déclaré hymne officiel en 1981. 35 ans plus tard, seulement 10% des Suisses sont capables d'en chanter par cœur ne serait-ce que la première des quatre strophes. Depuis 1999, avec le préambule de la Constitution fédérale, la Suisse possède des lignes directrices qui conviennent à la perfection comme base d'un hymne national.

2

La population est-elle qualifiée pour proposer un nouveau texte? Il est souhaitable qu'un jour le Parlement et autant que possible le peuple prennent la décision de modifier l'hymne national. La tradition suisse veut que les modifications soient portées par le peuple. Le «Cantique suisse» et «Ô Monts indépendants» ont été chantés en parallèle pendant de longues années. Le Conseil fédéral estimait alors que le choix de l'hymne national devait partir de la base – processus qu'il approuve aujourd'hui encore.

3

Pourquoi Dieu n'apparaît-il plus explicitement dans le nouveau texte proposé pour l'hymne? La croix suisse – symbole chrétien – est chantée dans le nouveau texte. Les valeurs citées par le préambule de la Constitution et les nouvelles paroles proposées pour l'hymne sont fortement marquées par la pensée chrétienne. Tout le monde doit pouvoir s'identifier aux paroles de l'hymne national, donc également les quelque 25 % de personnes qui affirment n'appartenir à aucune religion. Jésus lui-même a dit: «Plus important que de crier «Seigneur, Seigneur!», il est de réaliser la volonté de Dieu.» (Matthieu 7.21).

Choisi par le jury et la population

Des auteurs et des musiciens ainsi que des spécialistes des sports et de l'armée ont sélectionné les six meilleures des 208 contributions soumises au concours CHymne. Ensuite, 24 000 personnes ont voté en ligne pour déterminer la proposition gagnante. Ont participé au jury, entre autres:

- Amherdt François-Xavier, musicien et théologien
- Biasotto Thomas, musicien
- Camartin Iso, écrivain et journaliste indépendant
- Dos Ghali Jean-Louis, musicien
- Freund Jakob, musicien folklorique
- Galeazzi Simona, traduttrice
- Giger Ursina, musicienne
- Girsberger Esther, journaliste
- Jaggi Yvette, ancienne présidente de Pro Helvetia
- Janett Madlaina, musicienne
- Koch Alois, musicologue
- Lura Franco, centro di dialettologia
- Mani Claude-André, musicien
- Martinoli Simona, traduttrice
- Miescher Alex, Secrétaire général de l'ASF
- Niederberger Karin, Union suisse des yodleurs
- Ogier Valérie, rédactrice Musique Radio RTS
- Perl Andri, écrivain et musicien
- Pedrojetta Guido, Université de Fribourg
- Petrušić Ivica, musicien
- Richard Jean-Marc, rédacteur Musique Radio RTS
- Scheuber Karl, musicien
- Schild Jörg, président de Swiss Olympics
- Segantini Diana, directrice Culture Radio/TV RSI
- Seiler Pia, publicista
- Steiger Sabine, traduttrice
- Urweider Raphael, auteur et musicien
- Wagner Philipp, Commandant Musique Militaire
- Wallimann Emil, compositeur et musicien folklorique
- Zurfluh Kurt, ancien rédacteur radio et télévision